

1. C'est quoi l'USEP ?

L'USEP, rattachée à la Ligue de l'enseignement, signifie Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Union, car l'USEP est composée d'un comité national, de comités départementaux et d'associations USEP locales. L'USEP contribue à la formation sportive et citoyenne des enfants des écoles primaires publiques et participe à la formation des enseignants/éducateurs.

Nombre de classes adhérentes en 2017 sur le secteur de St-Nazaire et de Brière: environ 220.

2. Comment fonctionne l'USEP locale ?

Grâce à :

- **Un C.A.** (conseil d'administration) composé d'enseignants bénévoles qui se réunissent pour définir les stratégies d'action de l'USEP, faire les choix budgétaires et avancer des propositions d'activités et de mises en oeuvre. Qui gèrent la trésorerie. Qui animent les réunions de formation/préparation des rencontres.
- **Des éducateurs** recrutés par le CA qui planifient les rencontres, gèrent les réservations (transports, salles...), conseillent les enseignants, animent les rencontres importantes (athlé, orientation...) mais aussi animent hors temps scolaire des écoles de sport, des temps péri-éducatifs, des stages sportifs permettant l'équilibre des comptes.
- **Un site internet** richement documenté alimenté par des membres du CA, des éducateurs et des collègues enseignants ! Et un compte facebook...

3. Ce que l'USEP vous offre

- **Le droit à 3 rencontres sportives avec d'autres classes** : certaines sont entièrement organisées par l'USEP, d'autres sont planifiées par les enseignants concernés mais même dans ce cas la réservation des transports (+ salle) est faite par l'USEP

Un grand nombre d'activités est possible : cf tableau des activités et périodes approximatives de rencontres.

Note : les rencontres s'organisent si plusieurs collègues s'y inscrivent.

→ **Attention : le droit à « rencontre » est différent du droit à « transport ».**

Il y a 3 rencontres /an mais le budget est limité à 200€ par transport, le supplément sera à prendre en charge par les écoles. En raison de leur coût plus important, les enseignants peuvent choisir au maximum 1 activité entre les activités de pleine nature suivantes : orientation, randonnée, jeu de l'oie plage, découverte littorale...

- **Un appui pour vos pratiques sportives enseignantes**
Chaque activité fait l'objet d'une préparation/formation préalable spécifique un soir après la classe et d'une aide pédagogique (mise en ligne internet, envoi de documents si besoin).
- Le plaisir de **participer à un projet collectif ambitieux**, de rencontrer des collègues d'autres écoles...

4. Ce que l'USEP vous coûte

- **Au sens propre : 6,36€ (Maternelle) ou 6,70€ par élève financés par l'école et/ou l'Amicale de l'école + 26€/adulte.** Ce coût qui peut vous paraître élevé est en réalité très rapidement amorti, en raison du coût des transports...
- **Au sens figuré :**
 - Etre présent à l'**Assemblée Générale** qui aura lieu **jeudi 20 septembre à 16H45**. Durant cette assemblée un bilan de l'année écoulée vous est présenté et vous devrez choisir 3 activités parmi celles qui vous sont proposées.
 - Compléter un **dossier d'inscription/ école** remis lors de l'AG. *Nous pouvons vous y aider.*
 - Etre présent sur le **temps de formation de l'activité** : c'est un vrai plus si l'on n'a pas déjà pratiqué l'activité car l'organisation de la rencontre s'établit lors du temps de préparation. Les groupes, les dates et lieux se décident le soir de la réunion, en veillant à accueillir les collègues moins expérimentés.
 - Compléter une **fiche de prévision de rencontre**. Cela peut être fait durant le temps de préparation/formation.

5. Pour plus de renseignements.

L'USEP St-Nazaire est située au GEPAL, 69 rue Vivant Lacour. Téléphone : 02 40 70 11 54 / 07 82 79 26 03

email gnausep@gmail.com Sites <https://www.usep44.org> (documents pédagogiques) et www.gepal.org (contact)